L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 3 OCTOBRE. 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennett, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 3 OCTOBRE 1889,

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jules A. A. Rousseau, au No 92 rue du Camp—Un lot de meubles de bureau, livres, papiers, etc.

Le commerce extérieur de la France pendant l'année 1888.

ANALYSE ET RÉFLEXIONS DU "TEMPS" DU 19 SEPTEMBRE.

La direction générale des douanes vient de publier la statistique complète des mouvements de notre commerce extérieur pendant l'année 1888. C'est un fort volume grand in-4o de 781 pages. En huit mois environ, l'administration des douanes peut donc livrer au public les éléments les plus détaillés de nos échanges avec l'étranger, et cela malgré un retard inévitable dû à l'élaboration par la commission permanente des valeurs en douanes, des prix moyens des différentes marchandises ayant passé par nos frontières, tant à l'importation qu'à l'exportation.

Nous, qui ne cessons de protester contre la publication tardive des documents officiels, nous ne pouvons que signaler aux administrations centrales des ministères la rapidité avec laquelle la direction des douanes effectue ses relevés. Au bureau de statistique du ministère du commerce, les renseignements relatifs à la démographie sont également publiés rapidement ; pourquoi en est-il différemment dans les autres services publics ? pourquoi les statistiques des chemins de fer, des institutions de prévoyance, par exemple, sont-elles toujours si en retard ? Nous répéterons encore qu'à une époque où la politique devient de jour en jour plus positive, l'observation rigoureuse des faits est de toute nécessité. Si cette observation porte sur des événements qui ont deux ou trois ans de date, les conclusions que l'on est amené à en tirer cessent d'avoir d'autre valeur qu'elles devraient posséder. Les services de statistique devraient donc être les premiers à protester à qui de droit les améliorations que peut exiger l'accélération de leurs travaux.

Examinons maintenant les chiffres relatifs à notre commerce extérieur en 1888. Ils sont intéressants à étudier, car on s'aperçoit, c'est au mois de mars de l'année dernière que les relations commerciales entre la France et l'Italie ont été fortement modifiées par la dénonciation des traités de commerce et par l'application, à la frontière, d'un tarif général fort élevé.

La statistique des douanes indique que nos échanges avec l'Italie, qui avaient été de 308 millions à l'importation et de 192 millions à l'exportation, dans le courant de l'année 1887, sont tombés, en 1888, à 181 millions pour le premier de ces mouvements et à 119 millions pour le second. Si nous avons dirigé sur l'Italie une quantité de marchandises inférieure de 73 millions à nos ventes de 1887, par contre, l'Italie a vu le chiffre de ses expéditions diminuer de 126 millions, soit de 41 0[0. Ces constatations ne suffisent pas toutefois pour montrer les conséquences réelles de la rupture du traité de commerce franco-italien.

Dans quelle mesure l'ensemble du commerce des deux nations a-t-il été atteint ? La réduction des ventes de l'Italie n'a affecté nos importations que dans la proportion de 3 0[0. Pour les quatre mois des produits de notre industrie, la proportion ne dépasse pas seulement 2 0[0. Mais, si nous consultons les statistiques italiennes, nous voyons que les exportations des marchandises de la péninsule ont diminué, en dernier, de 11 0[0 par rapport aux chiffres de 1887 ; la perte sur les importations s'élève à 27 0[0, c'est-à-dire que la puissance d'achat de l'Italie a non seulement dans ses rapports avec la France, mais encore dans l'ensemble de ses échanges avec l'étranger, — a diminué de plus du quart !

Faut-il s'étonner si la répercussion de la rupture a été moindre en France qu'en Italie ? Que certaines de nos industries, que plusieurs branches de notre commerce aient été affectées : personne ne peut le méconnaître. On refuserait de se rendre à l'évidence si on affirmait que la suppression des relations économiques de la France avec une de plusieurs puissances commerçantes ne peut, à la longue, provoquer une crise dans notre production générale. Mais pour le moment la répercussion a été peu sensible ; c'est que notre clientèle actuelle est assez vaste pour que nous ayons pu compenser d'un côté ce que nous perdions de l'autre. Si nos ventes de tissus et de passementerie de laine, par exemple, ont fléchi de quatorze millions en Italie, les acheteurs d'Angleterre, de Belgique et des pays d'outre-mer ont largement atténué ce déficit : nos expéditions de drap de laine en Angleterre ont, à elles seules, gagné huit millions et demi sur le chiffre de 1887.

Il n'en est pas de même pour l'Italie. Ses principaux articles d'exportation sont les vins et les huiles. Au lieu de nous envoyer 2.780,000 hectolitres de vins comme en 1887, elle ne nous a vendu que 1,800,000, et encore, parce que dans les deux mois qui ont précédé la rupture, les négociants italiens lui encouragaient pas moins de 800,000 hectolitres. Mais depuis, le marché français a été presque complètement fermé aux vins italiens, si bien que, dans les sept premiers mois de l'année courante, les introductions n'ont tombé à 56,000 hectolitres ! Inutile d'insister à nouveau sur la crise que cet état de chose a produite en Italie.

Nos commerçants, au contraire, ont trouvé en Algérie, au Portugal et en Autriche, dans la péninsule des Balkans, comme en Espagne, des viticulteurs qui se sont empressés de prendre la place des producteurs italiens. Le mouvement continue et, plus tard, quand le gouvernement italien aura compris que son intérêt est de cesser la lutte commerciale, qu'il a si follement engagée, qui peut dire si les courants commerciaux qui ont été créés pourront être facilement ramenés ?

Cette observation nous devons néanmoins nous la faire à nous mêmes. L'année 1888 a été assez bonne pour notre commerce et notre industrie : le chiffre total de nos exportations s'est maintenu à 3 milliards 247 millions. Mais il ne faut pas perdre de vue la concurrence que les grands pays producteurs font à nos industriels : il faut prendre garde à ne pas perdre les marchés qui, l'an dernier, n'ont pas acheté moins de 1 milliard 739 millions de produits fabriqués. Ceux qui font constamment à la bouche le mot de protection du travail national oublient trop souvent les industries qui, par leur clientèle à l'étranger, créent à la France une foule de travaux et une foule de salaires. Ces industries là ont droit à toute la sollicitude des hommes éclairés et notre pays courrait à la ruine, comme l'Italie, et, en matière économique, s'établir une politique à vues étroites qui finirait par triompher.

Les dames pétroleuses de Tiguex des Chevaux d'Apis, pour le moins, méritent qu'on parle d'elles devant. Elle ajoutent la cruauté aux gaîtes.

LOUISIANE.

L'Echo, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 27 septembre :

Il a commencé à pleuvoir légèrement, mercredi dernier ; il pleut encore, à l'heure où nous mettons sous presse. Il n'y a plus de poussière ; nous pourrons bien maintenant avoir de la boue.

M. Reese fait marcher, en ce moment, à pleine vapeur, son atelier de machines, qui est appelé à rendre de grands services à la communauté et dans les environs.

Nos politiciens ont tenu plusieurs meetings, dernièrement, en vue d'obtenir un port aux eaux profondes. Ils ont choisi le Rév. W. H. Cline, de Lac Charles, pour être envoyé, par le maire, comme délégué à la convention dite : "Deep Harbor Convention", qui doit avoir lieu à Topeka, Kansas. Il doit présenter à la réunion prochaine un mémoire du Sud-Ouest de la Louisiane. Enfin, il sera accompagné à cette convention par M. W. B. Norris, second délégué, nommé par le maire.

Nous espérons que l'assemblée se prononcera en faveur de la passe Calcasieu.

La Meschacebé, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 28 septembre :

Enfin, la pluie s'est décidée à tomber. Elle est venue alors qu'on comptait le moins sur elle et que plusieurs Mathieu Lansberg assuraient qu'il y aurait du sec jusqu'à la prochaine pleine lune. Mais ceux qui prédisent le temps sont sujets à se tromper quelquefois, et c'est peut-être heureux. La pluie est tombée en abondance, mais lentement, comme il convenait, et la terre a été bien trempée. La canne à sucre en profitera-t-elle ? Les uns disent oui, les autres non. Les premiers prétendent que la pluie la fera grandir, le développera, lui donnera un jus abondant ; les derniers sont d'avis qu'à cette saison, la canne ne peut plus gagner, qu'une sève vigoureuse ne contribuerait point à enrichir son jus de matières saccharines. En tout cas, il n'est pas probable que les roulaisons commencent de bonne heure.

—Jeudi, le 26, a eu lieu, à l'église St-Jean-Baptiste, le mariage de M. Charles A. Schexnydre et de Mlle Arthémise Oubre.

Nous offrons aux jeune couple nos plus sincères félicitations et formons des vœux pour que son bonheur soit complet.

—Dans la dernière répartition des fonds des écoles, la paroisse St-Jean-Baptiste figure comme ayant 2922 enfants sujets à bénéficier des écoles publiques, et la somme de $182 62 lui est attribuée.

—St-Jacques aura, bientôt, son coffre-fort aux archives et pourra dormir en se moquant des voleurs et des incendies. La compagnie Diebold y travaille actuellement.

Le Chief, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 28 septembre :

Le bateau-dragueur Geo. F. Boote, commandé par le capitaine Al. Burris, travaille, depuis trois semaines, à creuser le bayou Lafourche, et a en enlever les obstructions. Ayant commencé à la tête du courant, il est arrivé au-dessous du pont du Texas Pacific, à un demi mille de distance, enlevant toute, les matières étrangère qui encombraient le lit. Les rives sont encombrées de terre, rejetée, de troncs d'arbres, de débris de bateaux et d'esquifs. Le travail est rapide ; il fait honneur à la puissance de la machine et à l'habileté de celui qui la dirige.

Le succès obtenu, jusqu'ici, engagera ces derniers à poursuivre l'œuvre jusqu'au bout.

L'allocation votée par le Congrès, est de $50,000, dont $5 000 ont été dépensés à enlever le barrage qui existait, à l'entrée du bayou. Il est à espérer que le Congrès ne s'arrêtera pas à moitié chemin, qu'il votera une nouvelle somme pour creuser tout le bayou, depuis le Mississipi jusqu'à l'embouchure dans le golfe.

Le capitaine McCutchon, ingénieur du gouvernement, inspecte les opérations et veille à ce que les termes du contrat soient fidèlement observés. Ils exigent un chenal large de 40 pieds et profond de 2 pieds et demi au-dessous du niveau du Golfe. Le capt. Burry va plus loin ; il creuse trois pieds, un demi-pied de plus qu'il est requis.

Le Review, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 28 septembre :

Le 1er octobre, la convention des eaux profondes se réunit à Topeka, Kansas. Morgan City n'y aura pas de représentant spécial. Mais les avantages de notre port sont connus ; c'est le seul point de la côte où il y ait possibilité d'obtenir aisément les eaux profondes que l'on désire. Il y a 11 pieds d'eau dans le chenal et le maintien de cette profondeur ne requiert aucune dépense. C'est aussi la route la plus courte pour se rendre aux ports de l'Amérique Centrale. Il est impossible de ne pas reconnaître la supériorité de ces avantages. Quand le bayou Plaquemine sera relié avec le Mississippi, les populations de l'Ouest pourront bénéficier leurs articles, par l'Atchafalaya et Morgan City, à peu de frais.

Nous espérons que la convention choisira de préférence cette route et la recommandera au congrès.

Le Capital Item, Baton Rouge, du 28 septembre :

Il fallait s'attendre à ce que les joueurs de New York sur le coton, s'opposassent à ce que la question de la tare soit réglée, une bonne fois, sur la liste de coton de façon à mettre cette dernière sur le pied d'égalité avec la toile de jute. Ce règlement leur enlevait le terrain sur lequel ils pouvaient spéculer sur les futurs. Ils étaient ainsi mis au pied du mur. Aussi ont-ils protesté. C'est acte, de leur part, est le plus puissant argument que l'on puisse invoquer en faveur des principes adoptés par la convention de la Nouvelle-Orléans. Les fermiers voient clairement maintenant où sont leurs véritables intérêts.

Le Herald, Hahnville, paroisse St-Charles, du 28 septembre :

Il est tombé une pluie abondante, mardi et mercredi. Les planteurs de cannes la demandaient à grands cris ; nos jardins et nos citernes en ont profité. Aussi, a-t-elle été la bienvenue.

L'Advertiser, Lafayette, paroisse Lafayette, du 28 septembre :

La fabrique de conserves de Lafayette a eu à lutter, cette année, la première de son existence, contre une foule de difficultés. La longue sécheresse suivie de pluies abondantes, a arrêté la pousse des tomates et rendu l'approvisionnement de deux tiers. Il est vrai que les autres fabriques ont eu à souffrir de la même mésaventure. Aussi, les conserves ont elles haussé de prix. Depuis que notre fabrique c'est mise à exploiter l'okra, elle a comblé une partie de ses pertes ; elle recommence une saison dans de meilleures conditions. Si les tomates donnent bien, cette fois, elle fera de bonnes affaires et reprendra ses spéculations avec plus de vigueur qu'auparavant.

—On nous écrit de Dason :

La coupe du riz marche aussi bien qu'on peut le désirer ; le rendement sera convenable. Le riz semé assez ayant dans la saison, a souffert de la sécheresse et a été assez considérablement endommagé. Une bonne pluie en doublerait le rendement.

Le coton ouvre rapidement et les bras ne le ramassent sont en grande demande, à 60 cents et la noutriture, pour chaque centaine de livres. Plusieurs fermiers ont achevé de rentrer leur maïs. La récolte, disent-ils, est belle.

Le Times, Shreveport, paroisse Caddo, du 28 septembre :

Dans une réunion de la Bourse au Coton, qui a eu lieu, ce matin, pour s'entendre sur la façon dont il fallait s'y prendre pour mettre à exécution la résolution prise par la Convention du 11 septembre, tenue à la Nouvelle Orléans, à la lettre du secrétaire H. G. Hester, de la Convention, relativement à l'application pratique de la résolution prise, il a été répondu : Notre Bourse désapprouve hautement, en doublé point de vue de la définition de la date (1er octobre), du lieu de délivrer huit livres de coton au poids de la tare, bons représentant l'un d'y répondre, en conséquence, les huit livres en poids pour obtenir l'équivalence

nette des deux toiles d'emballage. A notre sens, il serait facile d'obtenir le changement, en en demandant avis aux différentes bourses, par télégraphe.

Signé :

C. B. MINOR,
W. F. TAYLOR,
H. GRIGSO,
Comité de la Bourse au Coton de Shreveport.

—M. B. H. Bickman, de Longwood, à publié un avis qu'il adresse aux membres de l'Union des Fermiers de la paroisse Caddo, à l'effet de s'entendre entr'eux sur la façon d'employer la nouvelle toile d'emballage. Comme l'Union des Fermiers de la dite paroisse doit se réunir le 4 oct., à Midway Union, près de Shreveport. Il est bon que tous ceux qui sont en faveur de l'adoption de la nouvelle toile, aient pris leur résolution, avant le jour de la réunion ; afin de pouvoir faire les expéditions en gros et d'obtenir ainsi de meilleurs prix.

Dissolution de société.—Maison très honorable, très favorablement connue, très bien achalandée que celle de MM. U. Bauerat et A. Xiques, qui vient de se dissoudre à l'amiable, par limitation de contrat. Comme le dit fort bien l'annonce que nous publions ailleurs, M. A. Xiques continue seul les affaires au même local, Nos 67 et 69 rue Decatur, et sous le même coin, la même exactitude, la même rectitude de conduite qui auparavant. Chez lui, rien de médiocre, rien qui ne soit de première qualité et de véritable provenance européenne, rien qu'on ne puisse acheter en toute confiance, certain que l'on est d'avance que les vins et les liqueurs que l'on y trouve, répondent parfaitement à l'étiquette qui les recouvre et étonnent tout ce qu'ils promettent. Cette confiance qui est la plus grande force d'une maison de commerce, M. A. Xiques l'a toujours inspirée et on la lui accorde, sans moins que par le passé, cela n'est pas possible. Il suivra les vieilles habitudes de probité, de délicatesse qui ont fait la fortune, la popularité de la maison. A tous ses anciens et nombreux clients, ses anciens clientèle ne continue à lui accorder, comme apparemment, son bienveillant patronage. Le seul changement qui pourrait se produire dans la situation de la maison, c'est de gagner encore en confiance, en popularité et qu'elle étendit davantage ses déjà très nombreuses clientèle.

Louis Grunewald Company, limited.—Ainsi que le dit une annonce qu'un lire plus loin, la maison Louis Grunewald, connue si avantageusement dans tout le Sud, vient de se transformer, exploitée par une compagnie italienne : "Louis Grunewald Company, limited." Ce changement dans la gestion de la maison, M. Grunewald a cru devoir le faire dans l'intérêt de celle-ci, dans les affaires prennent de l'extension tous les jours.

La nouvelle compagnie prendra de très importants et son Conseil de l'Université à la tête duquel est M. Grunewald père, se compose de MM. W. N. Grunewald, Joseph Farmer, C. Grunewald, L. Grunewald, jne, et A. Falistach. Ajoutons que ces messieurs entendus aux affaires et dotés d'une grande surface, d'une intelligente activité. C'est donc un nouveau départ pour l'ancienne maison Grunewald ; et le nombreux public qui l'honore de ses confiances depuis ses fondations, lui souhaite son patronage plus large, plus libéral que jamais, maintenant que tant d'hommes sympathiques travaillent, s'intéressent à sa prospérité.

La Saisepareille d'Ayer ne contient aucun ingrédient dangereux ; c'est le remède le plus efficace offert à l'humanité souffrante.

LA TRANSMISSION DE LA FORCE A DISTANCE.—EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DE PARIS.—M. Marcel Depres donne lecture d'une importante communication sur le transport de la force à grande distance par l'électricité. Il rappelle d'abord les expériences faites à Creil, en 1886, qui démontrèrent que le principe de ce problème était trouvé. En effet, avec une machine de 125 chevaux placée à Creil, on obtint une force de 85 chevaux à Paris. Malheureusement, un fil se rompit pendant cette expérience qui fut assez vivement discutée. Elle n'était pas pratique. M. Marcel Depres étudia alors la manière de rendre ses machines plus utilisables et il pense être arrivé à un résultat pratique à Bourganeuf, où ses machines électriques fonctionnent depuis plusieurs mois sans accidents. A Bourganeuf, les génératrices sont placées aux chutes de Saint-Martin, éloignées de Bourganeuf de quatorze kilomètres. Ces chutes ont une hauteur de 31 mètres, les turbines fournissent 130 chevaux de force et tournent avec une vitesse de 150 tours à la minute. Les machines génératrices sont de la force de 100 chevaux ; laligne se compose de deux fils en bronze de cinq millimètres, soutenus par des poteaux en sapin.

La machine réceptrice est identique à la génératrice ; elle est accompagnée d'un certain nombre d'accumulateurs. M. Deprez entre dans le détail du fonctionnement de ces machines. Il y en a deux pour la production de la lumière, mais une seule suffit actuellement pour assurer le service ; elle donne un rendement journalier de 50 0[0 en lumière, rendement qui peut être porté à 60 0[0. Les postes sont reliés entre eux par des signaux télégraphiques instantanés qui rendent de meilleurs services que les téléphones. Deux agents seulement suffisent pour assurer le fonctionnement des machines. De nombreux parafoudres protègent l'installation et le personnel. Les accumulateurs, au nombre de soixante, sont chargés tous les jours ; ils servent à faciliter le démarrage de la réceptrice. Le travail produit par les machines est absolument régulier, la lumière est fixe.

Les accumulateurs n'ont servi que deux fois, alors qu'une machine avait été mise hors d'usage à la suite d'un orage.

M. Marcel Depres conclut en disant que les machines nouvelles assurent d'une façon régulière la transmission de la force à grande distance ; elles sont applicables dans toutes les conditions et avec un personnel très restreint ; elles donnent un rendement utile de 60 0[0 et leur prix de revient relativement faible pourra encore être abaissé.

L'ÉCOLE DU MEUBLE, 4 PARIS.—Nous lisons, dans la *Liberté* :

Il y a sept ou huit ans, en rendant compte de l'inauguration d'une école municipale qu'on venait de créer, rue de Reuilly, pour former des jeunes ouvriers dans l'industrie du meuble et de l'ameublement, nous constations que, non seulement le local se prêtait peu à la destination qui lui était donnée, mais que son installation était défectueuse.

C'est dans un ancien pensionnat dirigé par des sœurs qu'on avait créé cette nouvelle école, dont un des éléments de prospérité consistait à avoir des ateliers confortablement installés.

Or, c'est sous les combles qu'on avait dû placer les tours à façonner le bois, les ateliers pour la fabrication des ressorts et autres délicatesses, dont la place est indiquée par la nature même des travaux à faire.

L'Ecole en question ayant donné de bons résultats, il est question aujourd'hui de la déplacer en l'agrandissant.

C'est dans le même rue, sur un terrain qui appartient à la Ville, que sera construite la nouvelle école. Celle-ci devra être assez vaste pour que l'on puisse y recevoir de cent vingt à cent trente élèves.

Il y aura un amphithéâtre pour les cours théoriques, une salle pour l'exposition permanente, des meubles fabriqués dans l'établissement et tout un ensemble d'ateliers avec les installations les plus pratiques des machines et de tous les outils en usage dans l'importante industrie de la fabrication des meubles et de l'art de l'ameublement.

Ce nouvel établissement municipal coûtera environ 600,000 francs, rien que pour les constructions.

L'AUTEUR D'UN "VERS" PASSÉ A L'ÉTAT DE PROVERBE.—Une abonnée du *Gaulois*, prie un journal de lui dire le nom de l'auteur de ce "vers", passé à l'état de proverbe :

La faute en est aux deux qui le trouvent belle.

Nous répondrons à notre aimable abonnée que ce prétendu vers est composé des deux sujets-derniers vers de six syllabes qui tourmentent gît douplet du dénonnoier Lingendes, novez du poète Voltaire :

Si c'est un crime de l'aimer,
Qu'on n'en doit justement blâmer
Que les beautés qui sont en elle.
La faute en est aux deux
Qui le trouvent si belle
Et non pas à mon yeux.

LE CHIFFRE DES ENTRÉES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS. — Une confusion dans la collation des chiffres, a amoindri le total des entrées que nous avons publiés. Les entrées, à la fin août, étaient de 14,486.741 et non de 13,243,765. En y ajoutant les entrées de la première quinzaine de septembre, soit 3,610.211—on arrive au total de 17,096,952.

Les entrées, en 1878, s'étaient élevées, jusqu'au 15 septembre, à 8,267,996. La différence est donc, jusqu'ici, de 8,828,956 entre les entrées de 1878 et celles de 1889.

Italie.

La *Riforma*, organe de M. Crispi, déclare que l'information de la *Gazette piémontaise* sur la nouvelle répartition des troupes italiennes et sur la formation de quatre armées comprenant les douze corps actuels, ne repose sur aucun fondement, et que le ministère de la guerre n'a pris aucune décision dans ce sens.

La *Gazette piémontaise* n'accepte pas ce démenti et dit qu'à défaut d'une décision définitive du ministre de la guerre, il est, néanmoins, certain que la nouvelle répartition des troupes a été arrêtée à la suite d'études et de discussions qui ont eu lieu au ministère. Elle ajoute qu'une cinquième armée destinée à agir au dehors—peut-être en Autriche—serait également, en voie de formation.

A la suite des expériences de télégraphie militaire optique faites en France entre Nice et Toulon, le gouvernement italien a résolu d'employer à la frontière l'à système de télégraphie optique. Une ligne sera prochainement établie entre le col de Nava (à 960 mètres d'altitude) et le col de Tenda (à 1,990 mètres.) De ce dernier point, la ligne sera prolongée jusqu'à Boeimanda (à 2,404 mètres) et de là à Cuneo.

Deux élections législatives ont eu lieu, le 15 septembre, en Italie, et toutes deux ont condamné la politique du gouvernement. A Pavie, il s'agissait de donner un successeur à Cairoli. C'est le professeur Sbarbaro qui a été élu. Or M. Sbarbaro, tout en étant très dévoué à la dynastie, est ennemi de M. Crispi qui le retient en prison pour un délit de diffamation par la voie de la presse. C'est du vivant de M. Depretis que la condamnation a été prononcée, et l'opinion réclame, depuis longtemps, la grâce de M. Sbarbaro, lequel, du reste, a déjà fait quatre ans de prison. Cette élection a donc un caractère d'opposition bien prononcé. Toutefois, le fait est que sur vingt-neuf mille électeurs inscrits, il s'y a eu que sept mille votants et que M. Sbarbaro n'a obtenu finalement que cinq mille voix. A Parma, où les électeurs étaient également convoqués, c'est le candidat démocrate, M. Primo Lagasi, qui l'a emporté. La lutte a été très vive. "Voilà pourtant—dit la *Liberté*—un prélude pour les élections générales où M. Crispi se décide à risquer cette grosse aventure. De reste, au train dont marche la propagande pacifique, en antagonisme avec la triple alliance, le premier ministère attend à l'année prochaine, en définitive sera sans doute encore plus complète."

Dépêche particulière du *Gaulois* :

Rome, 14 septembre.

La nouvelle que je vous ai transmise, hier, de la réunion du Roi de Grèce, le mois prochain, à la Chambre des députés, sur la proposition de M. Crispi, est confirmée.

Le voyage, à Paris, de M. Nicotera, n'a aucun caractère politique.

Si, comme il est à désirer, M. Nicotera revient prochainement aux affaires, je sais, de source certaine, que son plus grand désir est de travailler activement à ramener la politique italienne dans le sens que lui commande son intérêt, c'est-à-dire à lui donner une tournure nettement français. Le programme si patriotique de M. Nicotera est un nouveau gage pour la France. Il explique la bonne impression produite par la nouvelle de son arrivée certaine au pouvoir.

QUAND ON SOUT TROP FROID.—Ira Paine, le célèbre réformer, qu'on applaudissait, encore tout récemment, au Forty-Eighth à Paris, vient de mourir, subitement, dans d'étranges circonstances.

Après le spectacle, il entra dans une brasserie, et, très altéré, avala coup sur coup deux bocks glacés. Il se sentit presque aussitôt indisposé. Il étouffait et se plaignait d'avoir sur la poitrine un poids énorme.

Rentré chez lui, il fit appeler un médecin. Mais, malgré tous ses soins, le mal ne fit qu'empirer, et, dans la matinée, Ira Paine rendait le dernier soupir dans une terrible crise d'étouffement.

ST-MARTIN.—Décédé hier après-midi, à 5 heures, NOEL ST-MARTIN, natif de la paroisse St Charles, Louisiane, âgé de 68 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles St-Martin, Becnel, Carrière, Dolery, Alias, et Farris, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, jeudi 3 octobre, à 4 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 318 rue des Ursulines, entre Prieur.

TERREBONNE.—Décédé hier, à midi vingt minutes, Capt. U. D. TERREBONNE. Âgé de 69 ans et 3 mois, natif de la Louisiane. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la dernière résidence du défunt coin des rues Prieur et Champs-Elysées.

Association de Tombeau du Bataillon d'Artillerie d'Orléans.—Les membres de cette Association sont priés d'aviser ce qui concerne le décès de leur confrère U. D. TERREBONNE décédé hier. L'enterrement a lieu ce soir, à 4 heures. Le corps est exposé à la résidence du défunt, rue Prieur près de la rue des Champs Elysées.

A. SOUZA, Secrétaire. PAUL TEBARD, Président.
Sept—1f

Mail Gardenen Mutual Protective Association, Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1889.—Les officiers et membres de cette association sont par le présent notifiés de la perte de leur confrère Mr. Alfred Jewett à 2 heures, ces de payer le dernier tribut à leur frère regretté. JOHN GROSS.

L'assemblée sera strictement prise en vigueur pour ceux qui n'assisteront pas à l'enterrement.

Par ordre de
LOUIS KIENTZ, Président.
PHIL. REITMER, Secrétaire aux archives.
Sept—1f

MESSES FUNÈBRES.

Une messe à la mémoire de Dame JOSEPHINE EULALIE GAIENNIE, veuve de Victor Jacques Vallois, sera célébrée en l'église des Jésuites, le 5 octobre 1889, à (8) huit heures du matin.

Les parents et amis sont invités à y assister.
27 sept au 5 oct

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est demandée à l'approvisionnement des familles, hôtels, cafés et restaurants.

En vente chez M. H. Pinget, seul agent, 150 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse.

Chambres garnies au No 136 rue Bourbon.
21 sept—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.—MM. les Sociétaires sont informés que par suite de retraite du Dr Ferrier, le Dr HERMAN ROUQUET a été appelé à le remplacer.

Résidence : 92 rue Exchange, entre Remparts et Bourgogne.

Consultations, 128 rue de Canal, pharmacie Cuenche, de midi à 2 heures.

Cet jour, un dividende de quarante cents (40c) a été déclaré, payable à partir du VENDREDI 16 octobre 1889 aux sollicitantes de cette date.

R. L. MAGNUSON, Secrétaire.

☞ SERVEZ-VOUS de Chaux-Napoléonne pour détruire les punaises, les insectes et le rat-taupe. A vendre par tous les épiciers.
Vjet—3 m.

Formation de Société.

Les soussignés ont, en vertu d'après actions passées pardevant Jacques Fabry, notaire, formé une association en participation ayant pour objet le BAINS & BLACHE, dans le but de faire le commerce d'importateurs en Gros et Détaillants de Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, etc., en cette ville.

GEORGE P. KAUFMANN,
GUYANE C. BLACHE.

(Tous deux présentement avec la maison centrale Schmidt & Kaufman, de cette ville) Bureau, tout-Nouvelle-Orléans, 1er Oct 1889. 2 oct—7f

Dissolution de société.

L'association existantes MM. U. BAUERAT et A. XIQUES est dissoute à partir de ce jour, par limitation de contrat.

Les affaires de la maison seront continuées par le présent associé, M. A. Xiques, qui en reste seul propriétaire et qui en paie, en conséquence, les dettes et reçoit les créances.

Nouvelle-Orléans, 1er Oct 1889.

U. BAUERAT
A. XIQUES

Clientèle de la maison, Nos 67 et 69 rue Decatur.

Continuation à l'ancienne adresse. Le public en sera informé par circulaire.

2 oct—3f

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si renommées ? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de mêmes mauvaises. Elles sont purement végétales et entièrement exemptes de calomel ou de toute autre drogue dangereuse ; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans tout l'Etat de l'Ouest et du Sud, où les pilules de l'Ayer sont si fréquentes, M. D. W. Reine, Fort-Burns, N. C., écrit : "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et de foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les pris pendant quelques mois et me suis entièrement revenue."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallenkey, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit :

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, seul remède bénéficiant de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage ; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, ce que je fis, et fini la seconde boîte, je commençai à ressentir un soulagement. Je continuai les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eus fait usage de onze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et rechaussant à votre estimé, qui dépasse la mienne."

La vérité et l'extrême sont toujours en sympathie ; de là la confiance de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Poughkeepsie, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donnât plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

BANQUES.

Etat de situation trimestriel

—De la—

New Orleans Canal and Banking Company.,

A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 30 septembre 1889.

ACTIF.

Propriété immobilière	$97,934 46
Placés en bons d'Etats, de ville, et autres	245,293 00
Prêts sur hypothèque, après 10 jours d'échéance	62,977 52
Prêts sur nantissement, après 10 jours d'échéance	$641,075 67
Prêts et comptes-courants, dans 10 jours d'échéance	423,988 73
Prêts et comptes-courants, dans 10 jours d'échéance	1,159,139 45
Billets compensables à vue	12,672 75
Dépôts sur demande	676,549 48
Dépôts à terme	$2,889,984 26
Numéraire, billets de la B. U. et Clearing House	1,076,211 60
Total	$4,966,784 43

PASSIF.

Capital payé	$1,000,000 00
Surplus	150,000 00
Profits non divisés	217,364 93
Dividendes non réclamés	18,854 40
Dépôts à retirer contre chèques	2,700,564 56
Circulation	249,150 00
Dû aux banques	630,350 00
Total	$4,966,784 43

Moi, soussigné, je jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est exécuté en toutes ses parties de mes connaissances.

EDW. TOBY, Caissier.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 1er jour d'octobre 1889.

A. G. LAPEZE, Notaire.

ETAT DE SITUATION TRIMESTRIEL DE LA

Banque d'Epargnes Germania,

No 51 Rue du Camp,

A la clôture des affaires, le 30 Sept. 1889.

ACTIF.

Actions et bons	$148,160 00
Prêts hypothécaires	41,122 22
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)	50,300 00
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)	641,477 00
Dépenses communes	1,627 00
Comptant $130,031 97	
Dans comptant 1,982 97	132,014 40
Total	$1,007,070 22

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés $ 50,000 00	51,222 22
Profits dividendes payés sur actions	
Intérêts sur la 1re juillet	4,000 00
	$154,222 22
Intérêts acquis	12,000 00
Dû aux déposants	840,848 00
Dividendes non réclamés	1,012 00
Total	$1,007,070 22

Je, G. Ad. Haller, caissier de la susdite banque, jure solennellement que l'exposé qui précède est exact du mieux de ma connaissance.

G. AD. HALLER, Caissier.

Fait et signé pardevant moi le 30 septembre 1889.

W. O. HART, Notaire.

Approuvé par :
F. HERSILH,
F. LAMBERT.
1er oct—3f

Avis.

M. J. H. Hemenway, récemment avec MM. Hilth & Co., est maintenant en gérant exclusif de toute popularité de Leopold Levy, No 127 rue Canal, où il sera heureux de voir ses nombreux amis.
1er oct—1 S 6.

CHLORO-NAPTHOLUM désinfecte les urinoirs mal sûrs. Remède à 25 cts en bouteilles.

DR. FERNAND DE ROALDES.

Le Dr Fernand de Roaldes a l'honneur d'annoncer à ses clientèle son retour à la Nouvelle-Orléans.

Office et résidence—317 rue du Canal.
30 sept—3,